



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les éoliennes en Baie de Saint-Brieuc Affluence record au Guémadeuc à PLENEUF hier lundi 11 août

450 pléneuvien(ne)s et pléneuvien(ne)s, habitants et touristes, également des réginéens d'ERQUY, des habitants de PLEVENDON et FREHEL, se sont pressés hier lundi à la salle du Guémadeuc pour assister à la conférence-débat organisée par l'association « Gardez les Caps », avec l'assistance logistique de l'A3PVA (association des pêcheurs plaisanciers de Pléneuf-Val-André). Plus que ce qu'avaient prévu les organisateurs...

Dans une atmosphère concentrée, les juristes, scientifiques, dirigeants d'entreprises, navigateurs de l'association ont passé en revue et explicité les nuisances et risques associés au projet d'usine d'éoliennes en Baie de Saint-Brieuc.

Ces 62 éoliennes de 8 MW, qui n'existent pour l'instant que sur le papier, de 215 mètres de hauteur (une première mondiale), installées sur 85 km² en mer (zone extensible à 180 km²), auront pour conséquence immédiate locale de défigurer les sites en s'alignant sur un horizon visible depuis l'ensemble des sites de la Baie, de jour comme de nuit. L'industrie touristique en pâtira immédiatement, avec les conséquences qu'on peut imaginer sur l'emploi local, mais aussi sur la valeur des maisons et des terrains. Rappelons que la France est jusqu'à présent la première destination touristique du monde, et que, en Côtes-d'Armor, cette activité est la deuxième en terme d'emplois.

Inversement, l'annonce de création d'emplois par le consortium « Ailes Marines » est un « enfumage » sans aucune garantie.

Les études d'impact de ce projet sur le milieu marin, oiseaux, mammifères, coquillages et poissons, mais aussi sur les courants, la houle, etc..., sont inexistantes ou en tous cas non publiées. On se contentera plutôt d'un état des lieux, et on attendra de voir l'impact après construction...

L'énergie d'origine éolienne n'est pas la solution ad hoc pour remplacer l'énergie d'origine fossile : nucléaire, charbon, gaz, pétrole. L'énergie éolienne est par nature intermittente. On s'attend, au mieux, à une efficacité de 30%, c'est-à-dire que les 2/3 du temps les éoliennes ne fonctionnent pas ou peu. Il faut donc une source d'énergie « principale » qui compense les 500 MW annoncés en Baie de Saint-Brieuc. Ce sera une centrale thermique à gaz, de 500 MW également, prévue à Landivisiau. Ainsi, aux 2,6 Milliards d'Euros nécessaires pour la construction de l'usine d'éoliennes, plus le coût du câble et de l'atterrissage à Caroual (plus de 300 millions d'euros), il faut ajouter le coût de la centrale thermique (500 millions d'euros). Dès lors que cette centrale est nécessaire, pourquoi construire des éoliennes ? Par ailleurs, posons-nous la question de l'origine du gaz...

Qui financera ? Les actionnaires étrangers, espagnols et anglais, de « Ailes marines », eux-mêmes soutenus par les banques. Qui paiera ? le consommateur et le contribuable français. C'est ce qu'indiquent, preuves à l'appui, les experts de « Gardez les Caps ».

Ceux-ci ont également montré que, globalement, l'énergie d'origine éolienne, avec les centrales thermiques associées, est bien plus chère que le prix du marché actuel : 200 € contre 50 € le MWh.

Tous ces investissements pharaoniques gagneraient à être distribués dans la mise au point et le développement des autres énergies renouvelables.

Par ailleurs, les membres de « gardez les caps » ont insisté sur les méthodes de lobbying plus que douteuses utilisées par les industriels des énergies renouvelables, et « Ailes Marines » en particulier, pour s'assurer les bonnes grâces des décideurs politiques et des associations concernées par la vie marine en baie de Saint-Brieuc.

Enfin Rémi LOYER, président de « Gardez les CAPS », a lancé un appel solennel aux habitants et touristes pour soutenir les associations, les conseils municipaux et les Maires de la Baie, afin de lutter par tous les moyens administratifs et juridiques contre ce projet d'implantation d'usine éolienne.